

DESTINATAIRES : Tous les employés du palais de justice de Montréal
Membres du CCRO du palais de justice de Montréal

DATE : Le 4 novembre 2020

OBJET : Cas confirmé – COVID-19

Par souci de transparence, nous vous informons qu'une personne n'étant pas un employé du ministère de la Justice, mais ayant travaillé à la Chambre de la jeunesse le 22 octobre, a reçu un résultat positif à un test relatif au dépistage de la Covid-19.

La Direction de la santé publique (DSP) effectue une enquête pour chaque cas confirmé de contamination afin d'identifier les personnes à risque d'une exposition et devant être placées en isolement. D'ici la conclusion de l'enquête, des vérifications préliminaires ont été faites par le Ministère en conformité avec les instructions de la DSP et aucune personne n'a été identifiée comme ayant eu une exposition à risque.

Nous sommes conscients que la situation actuelle peut être difficile et être une source d'anxiété pour certains. Soyez assurés que nous avons mis en place toutes les actions et les mesures de prévention requises en fonction de la situation, et ce, afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel.

Nous en profitons pour vous rappeler les consignes quant au lavage fréquent des mains, au maintien d'une distance de deux mètres avec les gens que vous côtoyez ainsi qu'au port du masque dans les espaces communs de l'édifice et dans les situations où la distanciation de deux mètres est impossible. Le respect individuel de ces mesures obligatoires est d'une importance primordiale pour assurer la santé et la sécurité de tous!

Nous vous rappelons également de surveiller quotidiennement l'apparition de symptômes. Si vous présentez l'un des symptômes suivants : toux, fièvre, difficulté à respirer ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale (avec ou sans perte de goût) ou au moins deux symptômes parmi les suivants : un symptôme général (douleurs musculaires, céphalée, fatigue intense ou importante perte d'appétit), douleur à la gorge, un symptôme gastro-intestinal (nausées, vomissements, diarrhée), nous vous demandons d'appeler la ligne COVID-19 au 1 877 644-4545 ou le 811, d'informer sans tarder votre gestionnaire et de suivre les consignes qui vous ont été données.

Pour toute question ou préoccupation concernant les mesures mises en place, vous pouvez vous référer à votre gestionnaire. La ligne d'écoute – COVID-19 du Ministère est aussi mise à votre disponibilité en composant le 1 866 406-4022.

La responsable d'établissement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Bastien". The signature is fluid and cursive.

Mariane Bastien, directrice par intérim